



Assemblée générale

Distr. limitée
18 février 2014
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquante et unième session
Vienne, 10-21 février 2014

Projet de rapport

Additif

II. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

1. Conformément à la résolution 68/75 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 5 de l'ordre du jour, "Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales".
2. À la 806^e séance, le Spécialiste des applications des techniques spatiales a donné un aperçu des activités entreprises et prévues dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
3. Les représentants de l'Allemagne, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Fédération de Russie, de l'Indonésie, de l'Iran (République islamique d'), de l'Iraq, de l'Italie, du Japon, du Nigéria, du Pakistan et de la République de Corée ont fait des déclarations au titre du point 5 de l'ordre du jour. Une déclaration au titre de ce point a aussi été faite par le représentant du Chili au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Au cours du débat général, des déclarations relatives à ce point ont également été faites par des représentants d'autres États membres.
4. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes:
 - a) "Programmes éducatifs du nouveau Centre Asie-Pacifique en Chine", par le représentant de la Chine;
 - b) "DropTES – nouveau programme de bourses du Bureau des affaires spatiales à la tour de chute libre (Drop Tower) de Brême", par le représentant de l'Allemagne;

V.14-01166 (F)



Merci de recycler 

c) “Activités et contributions de la JAXA concernant les vols habités dans l’espace et collaboration asiatique dans le cadre de Kibo/Station spatiale internationale”, par le représentant du Japon;

d) “Possibilités de partenariat avec le Bureau des affaires spatiales”, par le Bureau des affaires spatiales.

A. Activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

5. Le Sous-Comité était saisi du rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales, qui définit le mandat et l’orientation du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales (voir A/AC.105/1062, par. 2 à 10). Il a noté que les activités du Programme pour 2013 avaient été menées à bien de manière satisfaisante et s’est félicité du travail accompli par le Bureau dans le cadre du Programme.

6. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que des contributions volontaires (en espèces et en nature) avaient été versées par plusieurs États Membres et organisations pour 2013 (voir A/AC.105/1062, par. 50 et 51).

7. Le Sous-Comité a noté que les thèmes prioritaires du Programme étaient la surveillance de l’environnement, la gestion des ressources naturelles, les communications par satellite pour les applications de téléenseignement et de télémédecine, la réduction des risques de catastrophe, l’utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite, l’Initiative sur les sciences spatiales fondamentales, le droit de l’espace, le changement climatique, l’Initiative sur les technologies spatiales fondamentales et l’Initiative sur la présence humaine dans l’espace.

1. Année 2013

Réunions, séminaires, colloques, stages de formation et ateliers

8. S’agissant des activités exécutées en 2013, le Sous-Comité a remercié les Gouvernements et entités suivants, qui ont coparrainé les divers ateliers, colloques et stages de formation tenus dans le cadre du Programme, comme indiqué dans le rapport du Spécialiste des applications spatiales (A/AC.105/1062, par. 47 et annexe I):

a) Les Gouvernements des pays suivants: Autriche, Bélarus, Chine, Croatie, Émirats arabes unis, États-Unis, Indonésie et Pakistan;

b) Agence chinoise pour les vols spatiaux habités; Commission pakistanaise de recherche sur l’espace et la haute atmosphère; Faculté d’études maritimes de l’Université de Rijeka (Croatie); Institut de la recherche spatiale de l’Académie autrichienne des sciences; Institut des Émirats pour les sciences et les technologies avancées; Institut national indonésien de l’aéronautique et de l’espace, Société chinoise d’astronautique et Université d’État du Bélarus;

c) Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite (ICG), ESA, Fédération internationale d’astronautique et Réseau interislamique de science et de technologie spatiales (ISNET).

Bourses de longue durée pour une formation approfondie

9. Le Sous-Comité a remercié le Gouvernement italien d'avoir continué d'offrir, par l'intermédiaire du Politecnico di Torino et de l'Istituto Superiore Mario Boella, et en collaboration avec l'Istituto Elettrotecnico Nazionale Galileo Ferraris, cinq bourses de 12 mois pour des études de haut niveau sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) et leurs applications.

10. Le Sous-Comité a remercié le Gouvernement japonais d'avoir étendu le Programme ONU/Japon de bourses d'études de longue durée sur la technologie des nanosatellites. Dans le cadre de ce programme, l'Institut de technologie de Kyushu acceptait chaque année jusqu'à quatre doctorants et deux étudiants de maîtrise pour des études de troisième cycle.

11. Le Sous-Comité a remercié le Gouvernement allemand, qui, en collaboration avec le Centre of Applied Space Technology and Microgravity et l'Agence aérospatiale allemande (DLR), a lancé un nouveau programme de bourses offrant à une équipe de chercheurs l'occasion de réaliser des expériences en microgravité à la tour de chute libre (Drop Tower) de Brême (Allemagne).

12. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction le lancement réussi du projet d'instrumentation en l'absence de gravité dans le cadre de l'Initiative sur la présence humaine dans l'espace menée par le Programme. Ce projet contribuait à renforcer les capacités en matière d'enseignement et de recherche sur la microgravité, en particulier dans les pays en développement.

Services consultatifs techniques

13. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des services consultatifs techniques fournis dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales à l'appui d'activités favorisant la coopération régionale et internationale dans le domaine des applications spatiales, comme indiqué dans le rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/1062, par. 38 à 46).

2. Année 2014*Réunions, séminaires, colloques, stages de formation et ateliers*

14. Le Sous-Comité a recommandé d'approuver le programme ci-après de réunions, séminaires, colloques, stages de formation et ateliers pour 2014:

a) Réunion d'experts de l'ONU sur les avantages de la Station spatiale internationale pour la santé, devant se tenir à Vienne, les 19 et 20 février;

b) Conférence internationale ONU/Maroc sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion de l'eau, devant se tenir à Rabat du 1^{er} au 4 avril;

c) Atelier ONU/Fédération de Russie sur les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, devant se tenir à Krasnoyarsk (Fédération de Russie) du 26 au 30 mai 2014;

d) Colloque ONU/Autriche sur les sciences spatiales, devant se tenir à Graz (Autriche) en septembre;

e) Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur les avantages socioéconomiques des technologies spatiales devant se tenir à Toronto (Canada) du 26 au 28 septembre;

f) Atelier ONU/Équateur sur les technologies spatiales au service du développement durable dans les régions montagneuses des pays andins, devant se tenir à Quito du 13 au 17 octobre;

g) Colloque ONU/Mexique sur les technologies spatiales fondamentales, devant se tenir à Ensenada (Mexique) du 20 au 23 octobre;

h) Atelier ONU/Chine sur le droit de l'espace, coorganisé avec l'Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique, devant se tenir à Beijing en novembre;

i) Atelier ONU/Centre international de physique théorique Abdus Salam sur l'utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite pour des applications scientifiques, devant se tenir à Trieste (Italie) du 1^{er} au 5 décembre.

B. Coopération régionale et interrégionale

15. Le Sous-Comité a noté que le calendrier des stages postuniversitaires d'une durée de neuf mois qui étaient proposés pour la période 2012-2014 par les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU figurait à l'annexe du rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/1062, annexe III).

16. Le Sous-Comité a rappelé que, dans sa résolution 68/75, l'Assemblée générale avait pris note avec satisfaction des progrès accomplis dans la création d'un nouveau centre régional de formation aux sciences et technologies de l'espace en Asie et dans le Pacifique situé à l'Université Beihang à Beijing, ainsi que l'avait proposé le Gouvernement chinois, en particulier du succès de la mission d'évaluation envoyée à l'Université, avec le concours du Bureau des affaires spatiales, en septembre 2013.

17. Le Sous-Comité a noté que la mission d'évaluation avait abouti à la recommandation d'accepter l'offre du Gouvernement chinois de créer un centre régional à l'Université Beihang.

18. Le Sous-Comité a rappelé que, dans sa résolution 68/75, l'Assemblée générale avait souligné que la coopération régionale et interrégionale dans le domaine des activités spatiales est essentielle pour aider les États à développer leurs capacités spatiales et contribuer à la réalisation des objectifs arrêtés dans la Déclaration du Millénaire, et avait noté, à cet égard, combien il importait que les femmes soient présentes sur un pied d'égalité avec les hommes dans tous les secteurs de la science et de la technologie.

19. Le Sous-Comité a noté que la vingtième session du Forum régional Asie Pacifique des agences spatiales (APSCO) s'était tenue à Hanoï du 3 au 6 décembre 2013, sur le thème "Valeurs de l'espace: 20 ans d'expériences en Asie-Pacifique". La vingt et unième session du Forum se tiendrait à Tokyo en 2014.

20. Le Sous-Comité a en outre noté que la Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable s'était tenue à Accra du 3 au 5 décembre 2013, et qu'elle était axée sur le renforcement des capacités, le partage des connaissances et la participation conjointe des pays africains à des projets mutuellement avantageux dans le domaine des sciences et techniques spatiales en vue du développement durable, et la promotion de l'adhésion aux traités relatifs à l'espace par les pays, qu'ils soient ou non présents dans l'espace.

21. Le Sous-Comité a également noté que la septième réunion de l'APSCO s'était tenue à Beijing le 5 juillet 2013, lors de laquelle avaient été examinés les progrès accomplis en ce qui concerne les projets de l'APSCO.

22. Le Sous-Comité a noté que le secrétariat temporaire de la sixième Conférence de l'espace pour les Amériques poursuivait l'application de la Déclaration de Pachuca, adoptée par la sixième Conférence, tenue à Pachuca (Mexique) du 15 au 19 novembre 2010.

VI. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes

23. Conformément à la résolution 68/75 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 9 de l'ordre du jour, "Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes".

24. Des déclarations au titre de ce point ont été faites par les représentants des pays suivants: Allemagne, Chili, Chine, Égypte, États-Unis, Inde, Indonésie, Japon, Mexique et Pakistan. Une déclaration a été faite au titre de ce point par le représentant du Chili, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Un représentant du Bureau des affaires spatiales a fait une déclaration sur le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER). Pendant le débat général, des déclarations relatives à ce point ont également été faites par les représentants d'autres États membres.

25. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes:

a) "Les informations spatiales au service de la prévention des catastrophes", par le représentant de la Chine;

b) "Utilisation des données spatiales lors des catastrophes récentes de grande ampleur en Inde", par le représentant de l'Inde;

c) "Gestion des catastrophes", par l'observateur de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection;

d) "Portail de connaissances du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence: accès à l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence", par un représentant du Bureau des affaires spatiales.

26. Le Sous-Comité était saisi des documents suivants:
- a) Rapport de la Réunion d'experts ONU/Allemagne sur l'exploitation de l'information d'origine spatiale dans les systèmes d'alerte rapide (Bonn, Allemagne, 25 et 26 juin 2013) (A/AC.105/1047);
 - b) Rapport du Secrétariat sur les activités d'appui technique consultatif menées en 2013 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (A/AC.105/1056);
 - c) Rapport sur les activités menées en 2013 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (A/AC.105/1057);
 - d) Rapport de la Conférence internationale des Nations Unies sur les technologies spatiales aux fins de la gestion des catastrophes: identification, évaluation et surveillance des risques de catastrophe (Beijing, 23 au 25 octobre 2013) (A/AC.105/1061).
27. Le Sous-Comité a remercié le Bureau des affaires spatiales pour les rapports qu'il lui avait présentés sur les activités du Programme UN-SPIDER en 2013 et a noté avec satisfaction que la mise en œuvre de toutes les activités prévues au programme avait progressé et en particulier que l'on avait continué de soutenir les interventions d'urgence lors du passage du typhon Bopha aux Palaos et aux Philippines, du typhon Haiyan aux Philippines et lors des inondations dans le nord de l'Iraq et à Bagdad.
28. Le Sous-Comité a noté qu'en 2013, UN-SPIDER, avec l'appui de son réseau de partenaires, avait mené des missions d'appui consultatif au Ghana, en Indonésie, au Malawi et au Viet Nam. Les représentants ont pris note avec satisfaction des sessions de formation organisées au Bangladesh, au Mozambique, en République dominicaine et au Soudan, à la suite des missions d'appui consultatif de UN-SPIDER menées les années précédentes.
29. Quelques délégations ont noté avec satisfaction l'évolution du portail de connaissances du Programme UN-SPIDER (www.un-spider.org), en particulier la nouvelle interface en espagnol.
30. Le Sous-Comité a pris note des missions de conseil technique qui seront menées par UN-SPIDER en 2014 au Bhoutan, en El Salvador, au Kenya et en Mongolie, et a noté les synergies et les activités internationales facilitées par le Programme UN-SPIDER, par exemple, l'organisation d'un atelier régional sur l'alerte rapide et la surveillance des sécheresses en Amérique centrale, qui se tiendra en avril 2014.
31. Le Sous-Comité s'est félicité des activités de promotion de UN-SPIDER prévues destinées à promouvoir l'utilisation d'outils spatiaux et d'informations d'origine spatiale dans le cadre d'initiatives mondiales ou régionales, telles que la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et le programme de développement pour l'après-2015.
32. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des activités menées par les États Membres qui contribuaient à accroître la disponibilité et l'utilisation de solutions spatiales à l'appui de la gestion des catastrophes et qui appuyaient également le

programme UN-SPIDER, et notamment des initiatives suivantes: 18 activations de Sentinel Asia pour des inondations, séismes, glissements de terrain et incendies de forêts en Asie; lancement de la caméra à haute définition (Kibo HDTV-EF) à bord de la Station spatiale internationale, pour les observations d'urgence dans le cadre de la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situation de catastrophe naturelle ou technologique (appelée également Charte internationale "Espace et catastrophes majeures"); achèvement, par le Center for Satellite-based Crisis Information (ZKI) de l'Agence aérospatiale allemande, de plusieurs activités de cartographie opérationnelle et d'analyse dans le cadre de catastrophes en Allemagne et dans le monde; promotion, dans le cadre de la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures", de l'initiative pour l'accès universel; progrès accomplis dans le cadre des programmes du Système mésoaméricain de visualisation et de surveillance régional (SERVIR) dans l'Himalaya et en Afrique; et nombreux autres exemples de produits définis pour des utilisateurs finals particuliers et sectoriels au niveau national.

33. Quelques délégations ont exprimé l'avis que les partenariats, les accords internationaux et les accords d'échange de données pour un accès libre et intégral devenaient de plus en plus importants pour garantir la diffusion efficace des données spatiales et leur utilisation par les personnes chargées de gérer des situations d'urgence et les autres autorités compétentes dans le monde. Divers services fournis par des agences spatiales sous la forme d'images satellitaires ou de données dans un format SIG prêt à l'emploi, en particulier les services utilisés en cas d'inondations et de séismes, ont été notés.

34. Le point de vue a été exprimé que les changements observés au niveau du régime hydrologique du Nil pourraient avoir des conséquences importantes pour l'environnement et étaient un sujet de préoccupation et que les données spatiales pourraient être utiles pour évaluer ces conséquences et s'y préparer.

35. Le Sous-Comité a remercié les États Membres et les bureaux d'appui régionaux d'avoir fourni des experts pour toutes les missions de conseil technique de UN-SPIDER en 2013, ainsi que d'avoir fait profiter d'autres pays intéressés de leur expérience.

36. Le Sous-Comité a noté que la Réunion d'experts ONU/Allemagne sur l'exploitation de l'information d'origine spatiale dans les systèmes d'alerte rapide, tenue à Bonn (Allemagne) les 25 et 26 juin 2013, ainsi que la Conférence internationale des Nations Unies sur les technologies spatiales aux fins de la gestion des catastrophes: identification, évaluation et surveillance des risques de catastrophe, tenue à Beijing du 23 au 25 octobre 2013, avaient suscité beaucoup d'intérêt et réuni de nombreux experts.

37. Le Sous-Comité a noté que les 13 et 14 février 2014, le Bureau des affaires spatiales avait accueilli à Vienne la cinquième réunion annuelle des bureaux régionaux d'appui de UN-SPIDER pour passer en revue les activités conjointes menées en 2013 et élaborer un plan de travail conjoint pour 2014 ainsi que pour l'exercice biennal 2014-2015. Les participants à la réunion sont convenus de travailler ensemble, via une plate-forme commune en ligne, sur des questions telles que la surveillance de l'impact des services consultatifs et d'identifier et d'élaborer des propositions de projets communs et de mettre au point des pratiques

recommandées en matière de réduction des risques de catastrophe et d'interventions d'urgence.

38. Quelques délégations ont estimé que le Bureau des affaires spatiales devrait examiner la possibilité de conclure d'autres accords de coopération avec les institutions nationales et organismes interrégionaux concernés par la gestion des catastrophes naturelles pour élaborer des programmes de formation concernant l'application des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes, en particulier dans les pays en développement.

39. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction la signature, à la cinquante-sixième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, d'un accord entre le Bureau des affaires spatiales et le Ministère de la défense civile, des urgences et de l'élimination des conséquences des catastrophes naturelles de la Fédération de Russie, pour la création d'un bureau régional d'appui de UN-SPIDER.

40. Le Sous-Comité s'est félicité du fait que les 16 bureaux régionaux d'appui de UN-SPIDER continuaient de contribuer brillamment aux activités de UN-SPIDER (voir www.un-spider.org/network/regional-support-offices).

41. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des contributions volontaires faites par les États Membres, y compris des contributions en espèces de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Chine, et il a encouragé les États Membres à fournir, sur une base volontaire, tout l'appui nécessaire, y compris financier, à UN-SPIDER pour lui permettre d'exécuter son plan de travail pour l'exercice biennal 2014-2015.

42. Le Sous-Comité a noté que le Gouvernement mexicain avait entrepris de réviser la Loi générale sur la protection civile pour tenir compte des catastrophes qui pourraient se produire en raison de phénomènes spatiaux et que le texte lui serait communiqué lorsqu'il serait adopté.

43. Le Sous-Comité a noté que la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures" avait été activée 38 fois en 2013, que 30 activations étaient liées à la constellation de satellites Pléiades, et que la Charte avait déjà été activée 11 fois en 2014. Le Sous-Comité a indiqué à cet égard que 50 % des activations en 2013 concernaient des inondations.

VII. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite

44. Conformément à la résolution 68/75 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 10 de l'ordre du jour, "Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite" et a examiné les questions relatives au Comité international sur les GNSS (ICG), les dernières évolutions des systèmes mondiaux de navigation par satellite et leurs nouvelles applications.

45. Les représentants du Canada, de la Chine, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, des États-Unis, de l'Inde, de l'Italie, du Japon et du Mexique ont fait des déclarations au titre de ce point. Au cours du débat général, des déclarations relatives à ce point ont aussi été faites par des représentants d'autres États membres.

46. Le Sous-Comité était saisi des documents suivants:
- a) Rapport sur l'Atelier ONU/Croatie sur les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite (A/AC.105/1055);
 - b) Note du Secrétariat sur la huitième Réunion du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite (A/AC.105/1059);
 - c) Rapport du Secrétariat sur les activités menées en 2013 conformément au plan de travail du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite (A/AC.105/1060).
47. Le Sous-Comité a entendu une présentation scientifique et technique intitulée "L'utilisation du Système mondial de navigation par satellite en météorologie spatiale: le cas italien", par le représentant de l'Italie.
48. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction l'organisation d'un colloque sur les applications commerciales des systèmes mondiaux de navigation par satellite, axé sur des thèmes d'actualité importants pour les fournisseurs et les utilisateurs de données GNSS.
49. Le Sous-Comité a été informé que le Bureau des affaires spatiales, agissant en qualité de secrétariat exécutif de l'ICG, était chargé de la coordination des réunions de l'ICG et de son Forum des fournisseurs qui ont lieu à l'occasion des sessions du Comité et de ses organes subsidiaires. Il a été noté que le secrétariat exécutif tenait également à jour un portail d'information détaillé pour l'ICG et les utilisateurs de services GNSS.
50. Le Sous-Comité a noté que, l'enseignement et le renforcement des capacités étant l'essence du programme de l'ICG sur les applications des GNSS, le Bureau des affaires spatiales, conformément au plan de travail de l'ICG, avait organisé des ateliers régionaux, des cours de formation et des séminaires techniques sur l'utilisation des technologies des GNSS dans divers domaines scientifiques et industriels, notamment les effets du climat spatial sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite, et appuyé des projets complémentaires.
51. Le Sous-Comité a également noté que les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU avaient commencé à utiliser le programme du cours sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite (ST/SPACE/59). Les centres régionaux, qui servaient également de centres d'information à l'ICG et à son Forum des fournisseurs, visaient à contribuer au développement d'une main-d'œuvre compétente, qui est nécessaire pour faire progresser les applications des GNSS dans les différentes régions, en particulier dans les pays en développement.
52. Le Sous-Comité a noté que l'Atelier ONU/Croatie sur les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite s'était tenu à Baška, sur l'île de Krk (Croatie) du 21 au 25 avril 2013. L'Atelier était coparrainé par les États-Unis, par l'entremise de l'ICG. La Faculté d'études maritimes de l'Université de Rijeka a accueilli cet atelier au nom du Gouvernement croate. Il s'agissait d'élaborer un plan d'action régional pour une utilisation plus large des GNSS et de leurs applications, et notamment de mettre sur pied des projets pilotes à la réalisation desquels les organismes intéressés pourraient collaborer au niveau national et/ou régional.

53. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la huitième réunion de l'ICG et la onzième réunion du Forum des fournisseurs, organisées par le gouvernement de Dubaï et accueillies par l'Institut des Émirats pour les sciences et les technologies avancées, s'étaient tenues à Dubaï (Émirats arabes unis) du 9 au 14 novembre 2013. Il a été noté que la neuvième réunion de l'ICG serait organisée par l'Union européenne et accueillie par l'Agence du GNSS européen à Prague, du 10 au 14 novembre 2014. Le Sous-Comité a également noté que les États-Unis s'étaient déclarés disposés à accueillir la dixième réunion de l'ICG, en 2015.

54. Le Sous-Comité a noté que les groupes de travail de l'ICG s'étaient concentrés sur les thèmes suivants: compatibilité et interopérabilité; amélioration de la performance des services GNSS; diffusion d'informations et renforcement des capacités; et cadres de référence, synchronisation et applications. Il a également pris note des importants progrès accomplis par les groupes de travail en ce qui concernait les plans de travail de l'ICG et de son Forum des fournisseurs, eu égard, en particulier, à la détection et à l'atténuation des interférences.

55. Le Sous-Comité a noté que l'ICG avait constitué une équipe internationale spéciale pour la surveillance et l'évaluation des services GNSS, qui avait pour mission d'identifier les paramètres de service devant être surveillés, et de déterminer l'ampleur de cette surveillance et les méthodes à employer pour la mettre en œuvre. On est également parvenu à un consensus sur le fait que la mise en place de l'interopérabilité du volume associé aux services spatiaux GNSS offrirait un niveau de performance qu'aucun système ne pourrait atteindre individuellement.

56. Le Sous-Comité a félicité le Bureau des affaires spatiales pour le travail exceptionnel qu'il avait effectué en sa qualité de secrétariat exécutif de l'ICG et de son Forum des fournisseurs, et l'a remercié pour l'action qu'il avait menée pour promouvoir l'utilisation des GNSS dans le cadre de son programme relatif aux applications des GNSS.

57. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des contributions financières versées par les États-Unis et la Commission européenne au Bureau des affaires spatiales en appui aux activités liées aux GNSS et au fonctionnement de l'ICG et de son Forum des fournisseurs.

58. Le Sous-Comité a noté que le système mondial de localisation (GPS) des États-Unis continuait d'offrir un niveau élevé de fiabilité, de précision et de services à la communauté internationale. Il a été noté que ce système avait 31 satellites opérationnels en orbite pour garantir une constellation de base de 24 plus 3 satellites, laquelle devrait améliorer la couverture et la disponibilité du système dans le monde. Il a également été noté que 7 des satellites du bloc IIR-M et 4 satellites du bloc IIF émettaient un second signal civil appelé "L2C. Par ailleurs, les satellites du bloc IIF émettaient sur la fréquence L5 un signal civil qui serait utilisé pour des applications de sauvegarde de la vie humaine.

59. Le Sous-Comité a noté que la précision accrue du Système de renforcement à couverture étendue permettait à l'Administration fédérale de l'aviation des États-Unis de mettre au point une méthode basée sur la Performance d'alignement de piste avec guidage vertical (LPV). Il a été noté que plus de 60 000 aéronefs et opérateurs bénéficiaient de la sécurité et des capacités accrues offertes par les systèmes de renforcement satellitaire mis en œuvre par les États-Unis.

60. Le Sous-Comité a noté que les États-Unis entendaient continuer d'améliorer la précision et la disponibilité du GPS en augmentant les performances des satellites et des horloges, en modernisant les satellites, et d'émettre des signaux GPS qui seraient fournis aux utilisateurs sans redevance d'usage directe. Il a également été noté que les États-Unis souhaitaient que le système GPS reste un pilier central de tout nouveau système international de navigation par satellite et que, de nouveaux systèmes faisant leur apparition, la compatibilité et l'interopérabilité des GNSS, de même que la transparence dans la fourniture de services civils ouverts, seraient des facteurs déterminants pour que les utilisateurs civils du monde entier puissent tirer le meilleur parti des applications des GNSS.

61. Le Sous-Comité a noté que la constellation du Système mondial de satellites de navigation (GLONASS) de la Fédération de Russie comprenait actuellement 29 satellites en orbite. Il a également noté que l'infrastructure conçue dans le cadre du projet ERA-GLONASS (système d'appel d'urgence en cas d'accident automobile lié au système de navigation par satellite GLONASS) servirait de point de départ pour élaborer, en Fédération de Russie, des systèmes, des services et du matériel d'information de navigation utilisant la technologie GLONASS dont pourraient bénéficier les utilisateurs de toutes catégories. Le Sous-Comité a noté qu'il avait été procédé à une série de lancements réussis dans le cadre du système chinois de navigation par satellite BeiDou et que ce système commençait à fournir à la région Asie-Pacifique des services de positionnement, de navigation et de mesure du temps. Il a également été noté que le système de renforcement au sol de BeiDou contribuerait à améliorer sa précision de positionnement, ainsi que la fiabilité et l'intégrité de ses services, de manière à répondre aux besoins du secteur de l'aviation civile et d'autres utilisateurs.

62. Le Sous-Comité a noté que l'Inde poursuivait actuellement son programme de navigation par satellite en menant conjointement deux projets: le système géostationnaire de navigation renforcée assistée par GPS (GAGAN), un système de renforcement satellitaire; et le Système régional indien de navigation par satellite (IRNSS), un système régional indépendant. Il a été noté que le système GAGAN avait été mis en place dans le but d'améliorer la précision des positions dans le domaine de l'aviation civile et de la gestion du trafic aérien, et que le signal dans l'espace fourni par GAGAN permettrait de couvrir les zones qui ne l'étaient ni par le Service complémentaire géostationnaire européen de navigation par satellite (EGNOS), ni par le Système satellitaire de complément (MSAS) du Satellite de transport multifonctions (MTSAT) du Japon, et fournirait ainsi au secteur de l'aviation une couverture de navigation ininterrompue.

63. Le Sous-Comité a également noté que l'IRNSS, qui devait s'appuyer sur une constellation de sept satellites, dont trois seraient placés en orbite géostationnaire et quatre en orbite géosynchrone, en était à sa phase de mise en place. Le premier satellite de l'IRNSS avait été lancé le 1^{er} juillet 2013, et il était prévu que la constellation soit achevée en 2015.

64. Le Sous-Comité a noté que le système satellitaire Quasi-Zénith (QZSS) du Japon devait entrer officiellement en service en 2018, et qu'une constellation de sept satellites serait mise en place en vue d'améliorer le positionnement dans la région Asie-Pacifique, et de renforcer ainsi la capacité à faire face aux catastrophes naturelles. Il a également été noté qu'on avait réalisé dans la région huit expériences

d'utilisation de GNSS multisystèmes dans le but d'améliorer la précision des positions des GNSS multisystèmes et du QZSS.

65. Le Sous-Comité a noté que le Gouvernement canadien avait mis en place le Conseil fédéral de coordination des GNSS qui avait pour objectif, pendant les trois années de son mandat, de favoriser la collaboration entre les divers services gouvernementaux et d'examiner les questions relatives à la protection du spectre des GNSS, en particulier la détection et l'atténuation des interférences au Canada.

66. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que l'Égypte et le Mexique avaient présenté des rapports sur des projets et activités visant à mettre la technologie GNSS à la portée du plus grand nombre d'utilisateurs, ainsi que sur leur participation aux programmes menés par des partenaires internationaux.